

Brèves d'info



Site web local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/025/>

Mél : fo.drifip25@dgfip.finances.gouv.fr

Besançon, le 24 février 2015

Compte rendu de la réunion du 12 février 2015 à Dijon sur le projet de réorganisation des services régionaux de l'Etat dans le cadre de la fusion des régions Bourgogne Franche Comté

UNE NOUVELLE REUNION POUR RIEN !!!!!!!

Il s'agissait de la seconde réunion prévue dans le cadre des discussions avec les Organisations Syndicales (OS) de la fonction publique d'état - après celle du 14 janvier 2015 à Besançon (25) -, qui était, de nouveau, placée sous la co-présidence des préfets Eric DELZANT (Bourgogne) et Stéphane FRATACCI (Franche Comté) dans le cadre :

- de la préfiguration de la fusion des régions Bourgogne et Franche-Comté comme l'atteste la convocation envoyée par les services des préfectures (SGAR)
- d'un dialogue social entre les Organisation Syndicales représentatives régionales et les services régionaux des préfectures (SGAR)

Les OS régionales représentatives de Bourgogne et de Franche-Comté suivantes y participaient : FO, CGT, CFDT, CFE-CGC, UNSA et FSU.

Tout d'abord, il convient de préciser qu'il n'y a pas véritablement de cadre statutaire pour ce type de réunion; ce qui pose un sérieux problème quant à sa légitimité, voire même à son utilité.

Ce sont les préfets qui ont ouvert les débats. Ils ont indiqué que les inspections générales avaient été sollicitées quant à la nouvelle organisation possible et que les rapports n'étaient pas connus aujourd'hui. Parmi les objectifs à prendre en compte, il convient d'apporter une attention particulière sur la période transitoire et sur les délais nécessaires à la mise en place des systèmes de fonctionnement sur des territoires beaucoup plus vastes (8 départements). La nouvelle organisation des régions sera arrêtée par le gouvernement courant deuxième trimestre 2015.

Les préfets ont annoncé les groupes de travail en cours suivants :

Ressources humaines et accompagnements possibles des agents
Vision des schémas organisationnels futurs
Mode de travail
Les enjeux au niveau Départemental et Régional

Dans le cadre des discussions avec les services de l'état, un séminaire « d'encadrement » aura lieu à Beaune le 20 Février 2015 avec les services des préfectures (environ 180 personnes) en lien avec l'encadrement des Directions Régionales (DR), des Directions Départementales Interministérielles (DDI) ainsi que les cadres de l'ARS, DRFIP, Rectorat et les directeurs de certains opérateurs (Pole emploi, ADEM, ONF,). Le travail de réflexion se fera sous forme d'ateliers à thèmes (15 thèmes retenus mais non communiqués). Les Organisations Syndicales n'y sont pas conviées.

Le préfet de région de Franche Comté a précisé que les délais étaient imposés par l'Etat. Le 1^{er} janvier 2016 est bien la date retenue pour la fusion des préfectures et des régions. Chacun doit tenir compte de ce « timing » et le préfet ne maîtrise donc pas le calendrier donné.

Des préfets préfigurateurs devraient être nommés au cours du deuxième trimestre 2015 (avril ou mai) ainsi que des préfigurateurs en DRI. De plus, la revue des missions n'aurait aucune incidence sur la situation actuelle. La capitale régionale serait désignée après les élections régionales de décembre 2015 (décision à la majorité des deux tiers pour l'implantation).

Les Organisations Syndicales se sont alors exprimées sous différentes formes, déclaration ou questions.

En réponse aux différentes interrogations des OS, quelque peu désemparées au regard de la tournure de cette réunion (véritable « copier-coller » de la précédente), les préfets ont notamment confirmé qu'il n'y aurait aucun vote sur les projets d'organisation et qu'il n'était même pas sûr que le gouvernement retienne les propositions d'organisation régionale émis par les préfets de Bourgogne et de Franche Comté. Les remontées auprès du premier ministre sont toutefois confirmées pour le 15 mars 2015, même si les délais sont extrêmement courts.

Les préfets ont rappelé, à de multiples reprises et comme une sorte de leit-motiv, que ces réunions étaient bien une volonté des préfets régionaux d'associer les OS à la réflexion. Face à l'incompréhension totale des OS, cherchaient-ils, à défaut de convaincre, de se convaincre eux-mêmes de l'utilité de ces réunions ?

Les préfets ont également précisé que la réflexion portait aussi sur le fonctionnement de l'état en région au niveau national et dans sa déclinaison locale (région physique) et que l'on pourrait impulser des points d'information sur la future organisation afin d'informer les personnels qui sont inquiets de leur devenir.

Le SGAR Bourgogne a finalement présenté les questions stratégiques d'organisation selon sept familles de questions :

- Quels sont les scénarios possibles pour les directions régionales (fonctionnement mono site ou bi-site, fonctionnel ou indépendant ou jumelé ? Choix uniforme ou modulariste ?)
- Quelle répartition géographique des états-majors (même endroit pour le Conseil Régional et le Préfet de Région ou pas) ?
- Quelles seraient les options de gouvernance / Rôle de chacun / Rôle du SGAR, préfet de Région et autres préfets ?
- ✓ Mieux répartir les organisations régionales/locales par rapport aux usagers
- ✓ Mutualisations possibles et opportunité de les réaliser ?
- ✓ Quelle interface et relations avec les différents opérateurs liés avec la future région ?
- ✓ Quel scénario pour les trajectoires (en clair rythme de la réforme) ?

En fin de réunion, FO est alors intervenu pour faire part de son étonnement quant à la méthode développée pour satisfaire au dialogue social demandé par le premier ministre. **En effet, pendant plus d'une heure et demie, nous avons eu la désagréable impression que les préfets, avec plus ou moins de pédagogie, nous avaient expliqué que... manifestement ils n'avaient rien à nous dire !!!!** Ces réunions nous semblent organisées dans le seul but de satisfaire à la demande du premier ministre mais sans réelle intention d'associer les OS à une quelconque phase de réflexion sur la nouvelle réforme territoriale de l'état. D'ailleurs, y-a-t-il la place pour une réelle réflexion ?

A ce propos, nous avons également rappelé que la mise en place de la future région Bourgogne-Franche-Comté allait être une sorte de « laboratoire » (c'est le terme employé par la ministre Mme LEBRANCHU lors de son passage en juin 2014 à Dijon). De ce fait, nous étions observés, non seulement par le premier ministre, mais aussi par les OS et notamment par notre confédération. Or, en l'état actuel des choses, force était de constater que nous étions dans l'incapacité totale de donner la moindre information sur cette nouvelle réforme territoriale de l'état qui, ne l'oublions pas, sera effective dans quelques mois seulement.

Nous avons également indiqué avoir pris acte des questionnements développés par le SGAR de Bourgogne en fin de réunion. Nous nous sommes d'ailleurs félicités, qu'après plus d'une heure trente de réunion, l'administration prononce enfin les termes « usagers des services publics ». Nous avons rappelé que ceux-ci allaient probablement être les premières victimes de cette réforme vu l'étendue du territoire concerné et que les services publics sont bien au centre de notre république. Pour FO, cette réforme ne devra pas être : moins d'accès aux services publics et moins de fonctionnaires au service des usagers !

Les préfets ont néanmoins décidé de nous réunir une nouvelle fois, le 11 mars 2015, en Franche Comté. Nous espérons que, cette fois-ci, ce ne sera pas encore une réunion pour rien !

Pour Force Ouvrière il n'y a pas de République sans service public et il n'y a pas de service public sans agents du service public !!!

UNION REGIONALE FORCE OUVRIERE BOURGOGNE
UNION REGIONALE FORCE OUVRIERE FRANCHE COMTE

Participaient au titre de FO :

Dominique Gendron : URFO Bourgogne

Dominique VAURS : FGF Franche-comté

Regis Desserre : FO DREAL Franche-comté

SECRETAIRE DEPARTEMENTAL (permanent):

François CHATEAU (DRFIP QVP) :

Drfip – Permanence FO-DGFIP – 63 quai Veil Picard 25030

Besançon Cedex

Tel : 03 81 25 21 61

Tel : 06 49 46 32 12

SECRETAIRES DEPARTEMENTAUX Adjoints:

Sylvie BOUVEROT (SIE Montbéliard)

Aude MARTY (Trésorerie de Morteau Municipale)

Eric FLACHON (DRFIP QVP – Dépôts de Fonds au Trésor)

Alain FAIVRE (DRFIP QVP – Produits Divers)

TRESORIER DEPARTEMENTAL :

Pascal LOUIS-TISSERAND (SIP Besançon Est)

Tel : 03 81 65 39 16

NOM : PRENOM :

GRADE : ECHELON : AFFECTATION :

**déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP du Doubs
pour l'année 2015.**

Fait à

le

(signature)

*A retourner à Permanence FO-DGFIP 25 DRFIP 63 quai Veil Picard 25030
Besançon Cedex*

→ crédit d'impôt sur la cotisation syndicale à hauteur de 66% de son montant

VOUS ETES NOMBREUX A NOUS

SOUTENIR !!!!

N'HESITEZ PAS A NOUS REJOINDRE

Plus Forts avec FO,